



COUPE D'ENCOURAGEMENT CREDIT MUTUEL U18



Antenne de Strasbourg / 8^{ème} de finale

Le 23 Mars à 19H (sauf indications contraire) sur le terrain du club premier nommé.

Le vainqueur est qualifié pour le tour suivant. Le règlement de la coupe d'encouragement s'applique.

Les frais d'arbitrage restent à la charge du club visité. Matches de 2 x 45 mn. Pas de prolongation.

En cas d'égalité : 5 tirs aux buts, puis tirs au but mort subite.

	EQUIPES	EQUIPES	HORAIRE
1	Hoerd A.S.	Durrenbach/Esauerpe	
2	Strg Fcosk 06	Schweighouse/M F.C.	
3	Zornthal/Schwindratzheim	Schirrhein F.C.E.	
4	Sarre Union U.S.	Herrlisheim F.C.	
5	Selestat S.C.	Strg Inter Meinau	
6	Matzenheim/Emr	Wasselonne/Emossig	
7	Urmatt/Edhms	Strg Menora ou Strg Neuhof CS	
8	Oberhausbergen Fc	Pfulgriesheim/Enp	
	Quarts de finale		
A	Vainqueur 1	Vainqueur 4	
B	Vainqueur 2	Vainqueur 3	
C	Vainqueur 5	Vainqueur 8	
D	Vainqueur 6	Vainqueur 7	
	Demi-finales		
1	Vainqueur B	Vainqueur D	
2	Vainqueur A	Vainqueur C	